

Avis déposés pour FS-SSCT n°1

3 et 10 oct. 2024

Avis n°1 :

Considérant le nombre important d'agent.es dans la Haute-Garonne, la FS-SSCT 31 demande **la création de poste et le recrutement de plusieurs CPD** (Conseiller.es de Prévention Départementale).

Avis n°2 :

Les APC et les APE doivent bénéficier d'un temps de décharge effectif.

La FS-SSCT préconise de ne pas nommer des secrétaires généraux d'EPLE en tant qu'APS dans le 2nd degré.

Avis n°3 :

La FS-SSCT 31 demande à ce que toutes les **demandes de protections fonctionnelles** fassent l'objet d'une réponse rapide, écrite, individuelle et motivée, notamment en cas de refus.

Avis n°4 :

Durant l'année 2023 2024, le RSST a été complété à plusieurs reprises pour dénoncer des **mutations d'office ou des suspensions de service** décidées unilatéralement par l'administration sans saisie des CAPA idoines.

Si des faits répréhensibles ont été commis, alors il existe dans la fonction publique des instances disciplinaires à activer.

Ce type de gestion de personnels porte gravement atteinte aux conditions de travail des agent.es. En effet être déplacé sur simple décision est vécu comme une violence par les collègues qui le subisse et comme une angoisse par tous les autres qui doivent dès lors intérioriser cette nouvelle précarisation de leur situation.

La FS-SSCT 31 demande, dans l'intérêt de la santé mentale des agent-es, que l'administration ne multiplie pas le recours aux mutations d'office ou des suspensions de service qui sont vécues comme des sanctions par les personnels.

Avis n°5 :

La FS-SSCT 31 constate les difficultés croissantes dans **le remplacement des personnels enseignants** du 1er et du 2nd degré et l'inexistence du remplacement des personnels AESH et AED, des personnels de santé et des personnels administratifs.

Cette situation devient la norme, les agent-es sont impacté-es de façon récurrente ce qui dégrade leurs conditions de travail, pose des problèmes de sécurité dans les locaux et dégrade les conditions d'apprentissage des élèves.

La FS-SSCT 31 exige :

- le recrutement massif de personnels enseignants afin de réduire drastiquement les effectifs par classe et pour assurer les remplacements ;
- le recrutement de personnels accompagnant les enfants en situation de handicap afin de garantir le respect des droits des enfants en situation de handicap qui disposent d'une notification et créer une brigade de remplacement AESH ;
- le recrutement de personnels de santé à l'attention des personnels (médecin du travail, psychologue du travail, infirmière) et des élèves ;
- le recrutement de personnels administratifs nécessaires au bon fonctionnement de l'Éducation nationale.

Avis n°6 :

La FS demande que lui soit communiqué les résultats de l'enquête nationale concernant les DTA du département.

Avis n°7 :

Les membres de la FS-SSCT demandent la mise en place d'un protocole travaux.

Nous rappelons que les travaux dans une école ou un établissement ne doivent en aucun cas entraver le bon fonctionnement de l'établissement et ne doivent pas peser sur les équipes pédagogiques ou de direction.

Nous demandons que toutes les mesures d'accompagnement, en concertation avec les équipes, soient mises en œuvre : octroi de décharges exceptionnelles systématiques, aménagement du rythme scolaire si nécessaire.

Avis n°8 :

les membres de la FS-SSCT demandent la mise en place **d'un protocole déménagement.**

Nous rappelons que les déménagements dans une école ou un établissement ne doivent en aucun cas peser sur les équipes pédagogiques ou de direction.

Nous demandons que toutes les mesures D'accompagnement, prises en concertation avec les équipes, soient mises en œuvre : déploiement d'une brigade de remplacement, prise en charge de l'organisation avec les collectivités territoriales...